

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 8 (1937)

Heft: 2

Rubrik: La Foire Suisse d'Echantillons de Bâle du 3 au 13 avril 1937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Cassier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
--	--	--

Compte de chèques postaux : IVA 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 54.

SOMMAIRE :

INVITATION A LA FOIRE D'ÉCHANTILLONS : *Les Bâtiments de la Foire. — L'organisation. — Liste des exposants. — Indications pratiques. — Rapport de la Société de recherches et d'exploration d'Ajoie sur les travaux exécutés à Bressaucourt et environs. Convocation à l'assemblée générale. — ANNEXE : Bons de transport.*

La Foire Suisse d'Echantillons
de Bâle du 3 au 13 avril 1937

VOUS ATTEND

Bâle tend toujours davantage à devenir le centre économique du Jura septentrional. Si les Bâlois apprécient le Jura du point de vue touristique et sportif, c'est toujours avec joie que les populations jurassiennes viennent à leur tour dans l'antique cité rhénane pour le soin de leurs affaires et de leurs intérêts, et aussi pour maintenir les précieuses traditions de l'amitié confédérale.

La Foire Suisse d'Echantillons qui a lieu chaque printemps à Bâle et qui se tiendra cette année du 3 au 13 avril est toujours pour le Jura l'occasion d'un enthousiaste hommage au travail national. C'est pourquoi elle convie de nouveau tous ses fidèles visiteurs jurassiens à venir apprécier l'effort constructif de l'industrie et de l'artisanat, et constater les progrès techniques réalisés au cours de l'année.

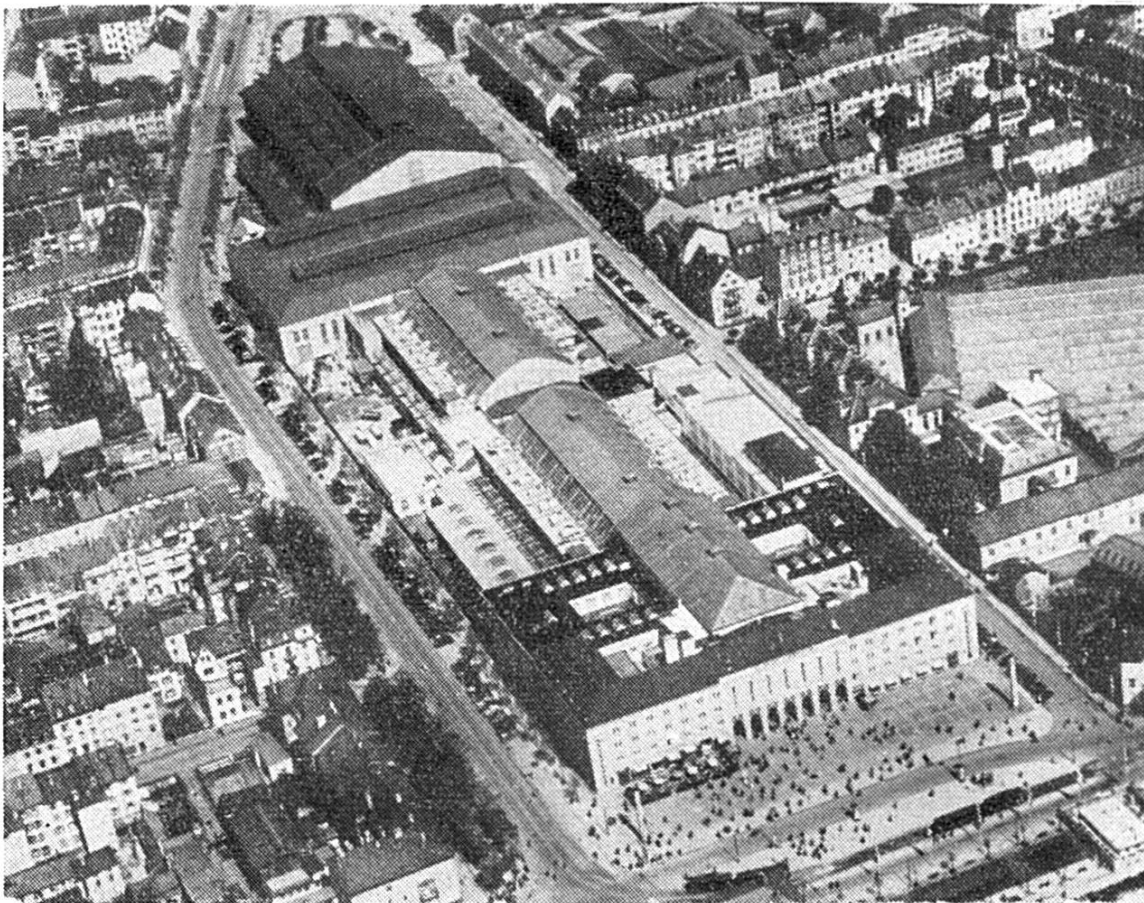
La Foire Suisse d'Echantillons a déjà 20 années d'existence et s'affirme de plus en plus comme un facteur essentiel de l'éco-

nomie nationale. Dès ses débuts, elle a rempli sans défaillance la mission qu'elle s'est donnée de stimuler la production et d'en assurer l'écoulement en mettant en présence l'offre et la demande. D'autre part, le tableau qu'elle présente, synthèse impressionnante de l'activité générale dans les domaines les plus divers, crée une atmosphère de réconfortant optimisme en donnant au pays conscience de sa valeur. Ces caractéristiques distinguent la Foire Suisse d'Echantillons comme une œuvre économique et humanitaire au premier chef. A ce titre, elle peut être fière de l'intérêt qu'elle inspire dans toutes les régions du pays et sera heureuse de recevoir ses nombreux visiteurs, auxquels elle souhaite une cordiale bienvenue.

FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS :

Le Directeur,

J. W. Heiby



Les bâtiments de la Foire Suisse d'Echantillons

Les Bâtiments de la Foire à Bâle

L'ensemble des bâtiments de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle existe depuis environ 12 ans ; ces constructions, édifiées pour y abriter chaque année la grande manifestation économique nationale, ont coûté quelque 12 millions de francs. Les surfaces couvertes sont de 27.000 m² dans une enceinte totale de 31.000 m². Les constructions actuelles témoignent du développement considérable atteint par la Foire Suisse d'Echantillons. Elles se composent de sept corps de bâtiments se répartissant comme suit :

Bâtiment principal et vestibule d'entrée

Le bâtiment principal est le premier de l'ensemble ; on y pénètre par sept grandes portes qui donnent accès au vestibule d'entrée. De spacieux escaliers de marbre conduisent de là aux salles de fêtes de la Foire. Dans le bâtiment principal se trouvent également les bureaux de la Direction, de nombreuses salles de conférences, des bureaux et magasins, puis, à gauche des portes d'entrée, le grand restaurant ; l'aile droite contient le bureau des postes, téléphone et télégraphe. Le vestibule d'entrée conduit à la



La Foire de l'horlogerie

Halle I.

Cette première halle d'exposition, disposée perpendiculairement à l'axe principal, a une surface de 3200 m². Elle abrite les groupes d'exposition suivants : aménagement de bureaux et maisons de commerce (Foire des articles de bureau) ; papiers et articles de papeterie ; matériel d'enseignement ; propagande ; arts graphiques ; éditions ; instruments de musique, arts appliqués et céramique, ainsi que l'exposition du jouet, au 1er étage. La Foire de l'Horlogerie y occupe un Pavillon spécial.

Halle II.

Construite entièrement en béton armé, elle mesure 71 m. de longueur et 53 m. de large. Elle se compose d'une travée centrale en

plein cintre de 17 m. de hauteur au point culminant, de deux vaisseaux latéraux et de deux galeries latérales. Cette halle se prête avantageusement à l'organisation de festivités et concerts ; dans ces occasions, 6000 personnes peuvent y trouver place. Pendant la Foire, la halle II est occupée par les groupes de l'Industrie textile, vêtements et fournitures ; chaussures et articles en cuir ; Salon de la



Halle II. — Galerie de la chaussure

Mode ; articles de sport. A droite est située la halle II a, avec sous-sol, rez-de-chaussée, 1er et 2e étages ; le groupe général de l'Ameublement occupe le rez-de-chaussée ; aux étages se tient la Foire du Meuble, Section de gros, sur une surface de 3000 m². Une

Halle à colonnes

forme la transition entre les halles II et III.

Halle III.

Aménagements semblables à ceux de la halle II. Elle est réservée aux groupes de la chimie et pharmacie ; articles pour l'usage domestique et batteries de cuisine ; brosserie, verrerie ; installations de maisons de commerce et de magasins ; articles techniques ; petite mécanique, instruments et appareils. Les galeries de cette halle, comme celles de la halle II, sont réservées aux exposants du groupe des produits divers, spécialement aux denrées alimentaires et à la confiserie.

La Halle IV

est un petit corps de bâtiment qui fait communiquer les grandes halles III et V ; on y trouve principalement de petites machines et accessoires techniques.

La Halle V

marque l'aboutissement de la première grande période constructive 1923-1926. Ici également le grand axe de la halle est perpendiculaire

à celui de l'ensemble. Les deux ailes ont une surface utile de 4600 m². Le visiteur y trouve le groupe important de l'Industrie électrique; celui des appareils à gaz, chauffage, installations sanitaires ainsi que d'autres groupes techniques.

La Halle VI

a été construite en 1934. Elle était devenue nécessaire ensuite du développement atteint par la participation technique. Sa construction, remarquable, consiste en une armature métallique de 20 m. de haut englobant une surface d'environ 6000 m². La Foire de 1934 vit s'y installer pour la première fois les groupes des machines et outils; des moyens de transport; des matières premières et des matériaux de construction (Foire de la Construction). On y trouve aussi d'autres sections qui s'apparentent aux groupes précédents.

Cette brève description permet de se rendre compte de ce que sont les bâtiments de la Foire Suisse d'Echantillons. Dans leur forme imposante, conçus expressément en vue de leur destination particulière, ils sont l'expression concrète du principe même de la Foire, et proclament la pérennité de cette institution, tout entière au service de l'économie nationale. Les bâtiments de la Foire Suisse d'Echantillons sont considérés à juste titre parmi les plus grands et les plus beaux en leur genre. Leur construction est un grand honneur non seulement pour la ville de Bâle, qui en est propriétaire, mais encore pour l'ensemble du pays.

La Halle VII

est une construction démontable le long de la halle VI qui fut édiflée pour la première fois en 1935. Elle abrite les machines pour le travail du bois, que l'on peut y voir en activité.



Vue de la Halle III

L'organisation de la Foire Suisse d'Echantillons

Dans sa forme juridique, la Foire Suisse d'Echantillons est une Société coopérative dont le but est d'organiser à Bâle, au moins une fois par an, une Foire d'Echantillons pour favoriser l'industrie, l'artisanat et le commerce, et contribuer ainsi au bien public.

La Société coopérative Foire Suisse d'Echantillons compte au nombre de ses membres des gouvernements cantonaux, des Associations économiques, des banques, des entreprises industrielles et artisanales, ainsi que des particuliers.

La Foire Suisse d'Echantillons, seule foire des industries suisses, est officiellement reconnue et patronée par la Confédération et les cantons, qui la soutiennent par l'octroi de subventions.

Les organes de la Société sont : l'Assemblée générale ; le Conseil d'Administration composé de 15 à 20 membres, dont le Président est nommé par le Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville ; le Comité de la Foire, qui en assume l'exploitation commerciale ; la direction qui en est l'autorité exécutive ; enfin les vérificateurs des comptes. Afin de sauvegarder les intérêts de l'institution dans les différentes régions du pays, le Conseil d'administration élit en outre des représentations et des Comités cantonaux.

La Foire Suisse d'Echantillons, dont la durée a été fixée à 11 jours à partir de 1921, est chaque printemps le marché de la production nationale ; elle se tient immédiatement avant ou après Pâques, suivant la mobilité de cette fête.

Sont seules admises à la Foire les maisons établies en Suisse (siège principal ou succursales) et présentant des marchandises qui répondent aux conditions d'admission.

La Foire est ouverte en première ligne aux fabricants et aux artisans qui y participent avec les produits de leur propre fabrication. Les grossistes, représentants et agents y sont admis sous certaines conditions. Les maisons qui font exclusivement le détail ne sont pas admises à la Foire ; la vente au détail y est d'ailleurs interdite. Les commandes passées en Foire ne peuvent porter que sur les marchandises d'origine suisse qui y sont exposées.

Sont reconnus comme produits suisses les matières premières et produits indigènes ainsi que les objets fabriqués entièrement dans le pays. S'il s'agit de produits fabriqués partiellement en Suisse et à l'étranger, la règle générale de discrimination applicable est que la proportion de valeur suisse du coût de production soit d'au moins 50 %. Ce pourcentage ne peut toutefois être considéré comme seul critère pour la définition de la nationalité suisse d'un produit, car la provenance des éléments essentiels et du procédé de fabrication qui déterminent les caractéristiques d'un produit, comme aussi l'origine de la propriété intellectuelle qui y est incorporée, ainsi que les conditions spéciales de la branche de production dont il s'agit doivent être équitablement prises en considération.

Afin de procurer aux visiteurs un aperçu aussi complet et aisé que possible, les produits de même genre sont répartis en 21 groupes réguliers de présentation, auxquels viennent s'ajouter les foires professionnelles et sections spéciales, ainsi que diverses manifestations occasionnelles ou périodiques.

Le public n'est admis à visiter la Foire que le samedi et le dimanche ; les autres jours ouvrables sont réservés aux acheteurs.

La Foire est destinée, d'une part, à stimuler les transactions sur le marché suisse, et, d'autre part, à servir les intérêts de nos industriels et de nos artisans en matière d'exportation. Une de ses tâches principales est de développer les relations d'affaires existantes et d'en créer de nouvelles, en ouvrant de nouveaux débouchés à la production suisse et en procurant de nouvelles sources de production à la consommation et au commerce. La Foire offre aux nouvelles industries une excellente occasion de faire connaître leurs produits au public.

En un mot, la Foire d'Echantillons est une manifestation importante et ordonnée de notre économie nationale et une affirmation de la capacité professionnelle du peuple suisse.

La Foire Suisse d'Echantillons et ses visiteurs

La Foire Suisse d'Echantillons reçoit en moyenne quelque 200.000 visiteurs pendant les 11 jours que dure sa manifestation annuelle. On peut se demander d'où ils proviennent et quels sont les mobiles qui les engagent à se rendre dans l'antique cité rhénane. L'explication est simple : c'est que, en vertu du principe même de la Foire, 1200 exposants attendent des acheteurs pour les produits de leur industrie, afin de se procurer ainsi du travail régulier.

Les visiteurs sont de deux ordres très différents : les intéressés et acheteurs, et d'autre part les simples curieux. On distingue facilement les visiteurs venus pour chercher des impressions et se faire une opinion sur la qualité du travail national. Cette opinion, motivée par un examen sérieux et approfondi, sera précise et durable, et les engagera, au moment de leurs achats, à donner la préférence aux produits suisses, pour leur bienfaisance et leur qualité. Du côté des exposants, les visiteurs les plus appréciés sont naturellement ceux qui passent des ordres à la Foire même, après examen des échantillons exposés.

On peut aussi envisager la fréquentation de la Foire Suisse d'Echantillons sous un aspect différent et y distinguer encore d'autres catégories de visiteurs. En ce qui concerne la provenance de ces derniers, il va de soi que la Suisse en fournit le contingent le plus élevé. La Foire d'Echantillons étant avant tout l'intermédiaire entre la production et le commerce, sa Direction n'attache pas une importance primordiale à un grand concours de foule. Néanmoins, on y accourt des régions les plus reculées du pays, telles que le Tessin, les Grisons et le Valais. La Suisse romande a déjà organisé deux journées spéciales pour la visite de la Foire. Nos voisins d'Alsace y viennent en corps chaque année. Ceux de la rive droite du Rhin aussi, bien qu'ils ne forment pas un contingent spécial. De plus, la Foire Suisse d'Echantillons reçoit chaque année, en moyenne, la visite de 1500 intéressés, pour la plupart acheteurs, en provenance de 30 États européens et d'autres continents.

Chaque année aussi se tiennent à Bâle des assemblées d'Associations et de sociétés suisses à l'occasion de la Foire, pour permettre à leurs adhérents de profiter des avantages qu'ils peuvent retirer de la visite de cette manifestation économique, au point de vue professionnel et commercial. Nos représentants diplomatiques et consulaires à l'étranger ainsi que les représentants étrangers accrédités en Suisse s'y rencontrent aussi. La journée officielle y réunit les personnalités les plus éminentes des autorités et administrations fédérales et cantonales.

La Foire d'Echantillons, action sociale

Il peut paraître à l'observateur superficiel que la Foire Suisse d'Echantillons n'a été instituée que pour mettre en rapport le producteur avec le consommateur, et que la grande majorité de la population n'a rien à voir en cette affaire. On ne tardera pas cependant à reconnaître la part d'erreur que comporte un tel jugement.

Il suffit pour cela de se poser quelques questions, et de se demander tout d'abord : Lorsque se fonde une nouvelle entreprise avec l'appui du capital, par quels moyens produira-t-elle les articles qu'elle exposera plus tard à la Foire d'Echantillons ? La réponse est aisée : par le travail de ses ouvriers, qui s'appliquent à leur tâche, jour après jour et semaine après semaine. Il s'ensuit que, même si la Foire était réservée aux seuls visiteurs appartenant au monde du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, et qu'aucun ouvrier n'y parût, la Foire Suisse d'Echantillons n'en perdrait pas pour cela son caractère symbolique, qui est celui d'un hommage annuel au travail national.

La Foire intéresse d'ailleurs toute la population. Pendant les quatre jours où elle est ouverte au public, la foule se presse dans les vastes halles, non seulement pour se distraire, mais pour se réjouir des résultats de son labeur. Ce sain enthousiasme est générateur d'une meilleure compréhension réciproque entre les diverses classes sociales. La Foire Suisse d'Echantillons laisse à celui qui la visite une impression profonde en face de l'effort accompli par les exposants.

Ainsi s'instaure la confiance. La Foire d'Echantillons est une de ces occasions rares où l'on éprouve le besoin de la cohésion et de la solidarité dans la prospérité comme dans l'adversité. Si certaines classes sociales viennent à être accablées par la dureté des temps, la population dans son ensemble ne tarde pas à s'en ressentir. On réalise que, pour faire face à la nécessité commune dans les temps difficiles, il faut être unanimes et placer l'intérêt de tous avant les intérêts privés et professionnels.

Exposants du Jura Bernois à la Foire Suisse de 1937

Alle : Filature de laine peignée d'Ajoie S. A.	Laine peignée
Bassecourt : Piquerez & Co S. A.	Cycles et accessoires
Bienne : Burger & Jacobi S. A.	Facteurs de pianos
Cuanillon & Cie	Horlogerie
Christian Gerber	
Fabrique de machines H. Hauser S. A.	Machines de précision
Ed Heuer & Cie	Chronographes
A. Kohler, Comptabilité Auto-Doppik	Organisation de comptabilité
Mido S. A.	Horlogerie
Schild & Cie S. A. « Cosmos »	Cycles
Sport S. A.	Cycles, appareils de radio
Société de Développement	Tourisme
Boncourt : F.-J. Burrus	Tabacs et cigarettes
Bonfol : Chapuis & Cie	Céramique et poterie de ménage

Cortébert : Cortébert Watch Co.	Horlogerie
Courfaivre : « Condor »	Cycles et motocyclettes
Court : H. Bueche-Rossé	Horlogerie électrique
Delémont : Société Jurassienne de Développement	Tourisme
La Heutte : Zila Watch Co. S. A.	Horlogerie
Laufon : A.-G. für Keramische Industrie	Poterie et faïence sanitaire
Hans Scheidegger	Articles en liège et articles de cave
Tonwarenfabrik	
Madretsch-Bienne : Schnyder Frères & Cie	Savonnerie
Moutier : Fabrique Louis Schwab	Réveils, pendulerie
Neuveville : Paul Stucki	Vins
Nidau : H. Wohlfahrt	Facteur de pianos
Zesar S. A.	Cycles
Péry : Carfa	Produits stencils
Pieterlen : A.-G. für Schreibmaschinenfabrikation	Machines à écrire
Reconvilier : Horlogerie électrique S. A.	Horlogerie électrique
St-Imier : Fabrique des Longines.	Horlogerie
Tramelan : Record Watch Co S. A.	Horlogerie
Silvana S. A.	Horlogerie
Villeret : Minerva Sport S. A.	Chronographes

Renseignements utiles pour la visite de la Foire

1. Catalogue de la Foire. — La visite de la Foire, pour être profitable, doit être étudiée avec soin. Le catalogue de la Foire est une aide précieuse pour la préparation de ce travail. Cette publication est en outre un guide d'informations utiles pendant toute l'année.

Le catalogue est en vente dans les kiosques des gares pour le prix minime de Fr. 1.—. Sur simple demande, le Bureau de la Foire se chargera de l'envoyer contre remboursement, port en sus.

2. Accès à la Foire : Heures d'ouverture. — La Foire est ouverte de 8 h. (dimanche 8 ½ h.) à 18 h.

Les acheteurs ont intérêt à visiter la Foire en semaine, du lundi au vendredi, jours qui leur sont d'ailleurs réservés.

Les enfants ne sont pas admis dans l'enceinte de la Foire.

Cartes d'entrée. — Les acheteurs obtiennent des cartes d'entrée à Fr. 1.80 valables pour une entrée en semaine, du lundi au vendredi inclusivement. Des cartes d'acheteur valables pour deux entrées au prix de Fr. 2.50 sont en vente aux guichets de la Foire du lundi au samedi inclus.

Les exposants sont en mesure de procurer à leurs clients des cartes d'entrée à prix réduit.

Les deux samedis et dimanches de la Foire sont réservés pour la visite du public. Des cartes de visiteurs valables pour une entrée sont délivrées ces jours-là au prix de Fr. 2.— (taxe fiscale comprise).

Facilités de transport. — Les visiteurs de la Foire Suisse bénéficient d'une réduction de tarif sur le réseau des C.F.F. et sur la plupart des lignes privées en ce sens que le billet simple course pour Bâle est également valable pour le retour, à condition d'avoir été timbré à la Foire.

La surtaxe pour trains directs est à payer intégralement.

Nous donnons plus loin l'horaire des trains spéciaux mis en circulation depuis le Jura vers Bâle à l'occasion de la Foire suisse.

Parc pour autos. — Il existe aux abords de la Foire des parcs et des dégagements suffisants pour garer les véhicules automobiles.

Service des logements. — Le Bureau des logements, ouvert Place de la Gare Centrale N° 8, téléphone 30.040, se tient à la disposition des visiteurs pour leur procurer des chambres soit à l'hôtel soit chez le particulier.

HORAIRE DES TRAINS SPÉCIAUX

desservant le Jura à l'occasion de la Foire Suisse d'Echantillons

753 accélééré II III		Neuchâtel — Bienne — Delémont — Bâle				754 accélééré II III	
les dimanches 4 et 11 avril	1) 5,45	dép.	Neuchâtel	.	.	arr.	21,02
	1) 6,07	dép.	Neuveville	.	.	arr.	20,49
	1) 6,25	arr.	Bienne	.	.	dép.	20,36
	2) 6,40	dép.	"	.	.	arr.	20,31
	2) 7,03	dép.	Granges Nord	.	.	arr.	20,17
	2) 7,25	dép.	Moutier	.	.	arr.	20,04
	3) 7,43	arr.	Delémont	.	.	dép.	19,50
	7,50	dép.	"	.	.	arr.	19,40
	8,30	arr.	Bâle C. F. F.	.	.	dép.	19,00

1) train omnibus régulier 1501. 2) train omnibus régulier 1757. 3) transbordement.

Le Locle - La Chaux-de-Fonds - (Tramelan) - Tavannes - Delémont - Bâle

755 accélééré II III		Le Locle - La Chaux-de-Fonds - (Tramelan) - Tavannes - Delémont - Bâle				756 accélééré II III	
les dimanches 4 et 11 avril seulement	+ 6,31	dép.	Le Locle-Ville	.	.	arr.	22,22
	+ 6,46	arr.	La Chaux-de-Fonds	.	.	dép.	22,13
	7,00	dép.	"	.	.	arr.	22,11
	7,16	dép.	St-Imier	.	.	arr.	21,54
	—	dép.	Courtelay	.	.	arr.	21,45
	7,30	arr.	Sonceboz	.	.	dép.	21,35
	7,38	dép.	"	.	.	arr.	21,29
	7,24	dép.	Tramelan Gare	.	.	arr.	21,48
	7,47	arr.	Tavannes	.	.	dép.	21,24
	7,52	dép.	Tavannes	.	.	arr.	21,20
—	dép.	Moutier	.	.	arr.	20,55	
8,24	arr.	Delémont	.	.	dép.	20,37	
8,34	dép.	"	.	.	arr.	20,29	
9,10	arr.	Bâle C. F. F.	.	.	dép.	19,52	
							les dimanches 4 et 11 avril seulement

+ train régulier 1554. Transbordement à La Chaux-de-Fonds.

■ transbordement pour les stations de Court à Reconvilier.

Ces trains comportent des voitures directes La Chaux-de-Fonds - Bâle - Le Locle-Ville

Porrentruy — Delémont — Bâle

753				756		
accélééré				accélééré		
II	III			II	III	
les dimanches 4 et 11 avril seul.	train régulier 1665	6,53	dép. Porrentruy	arr.	21,05	train régulier 1688 qui attendra les dimanches 4 et 11 avril seul.
		7,00	dép. Courgenay	arr.	20,59	
		7,08	dép. St-Ursanne	arr.	20,52	
		7,16	dép. Glovelier	arr.	20,44	
		7,21	dép. Bassecourt	arr.	20,40	
		7,26	dép. Courfaivre	arr.	20,36	
		7,30	dép. Courtételle	arr.	20,32	
		7,35	arr. Delémont	dép.	20,29	
		7,50	dép. „	arr.	20,27	
		8,06	dép. Laufon			
8,30	arr. Bâle C. F. F.	dép.	19,52			

Ces trains comportent des voitures directes Porrentruy - Bâle - Porrentruy

Société de recherches et d'exploration d'Ajoie

Rapport sur les travaux exécutés à Bressaucourt et environs

Une tradition remontant fort loin dans les siècles passés veut qu'il ait existé à Bressaucourt des sources thermales et des bains.

Cependant on ne trouve dans les archives aucune citation susceptible de confirmer cette tradition. Il faut arriver jusqu'en 1781, au 21 juin de cette année, pour trouver des indications historiques concernant les prétendues « eaux chaudes » de Bressaucourt. J'ai sous les yeux le document authentique relatant qu'à cette date, le prince-évêque fit exécuter une expertise concernant ces eaux, par un hydroscopie célèbre, Bleton de Grenoble. Celui-ci opéra en présence de deux conseillers de la Chambre des Finances, Raspieler et Schumacher, et de nombreux bourgeois de Bressaucourt qui ont signé le procès-verbal de cette expertise.

La conclusion de l'hydroscopie fut des plus formelles : « Une source d'eau chaude passe au pied des rochers de la Côte Chaité, à l'endroit même où sort des fissures de la terre un vent chaud, qui, en hiver, détermine la fusion de la neige tombée aux environs.

Cette source d'eau chaude traverse des gisements de mine de cuivre ou de plomb et se trouve à une profondeur d'une vingtaine de mètres. Elle se partage bientôt en deux branches dont l'une se dirige vers le Nord, l'autre vers l'Est. Cette dernière, suivie par Bleton, se subdivise à son tour plusieurs fois et finit par sortir de terre au sud du village, mais complètement refroidie. »

Les indications de Bleton de Grenoble ont été infirmées plus tard, paraît-il, par différents sourciers, dont M. Mermet, qui a situé la source à une profondeur de 150 m. environ.

Ce ne sont d'ailleurs pas les rapports de sourciers rabadmaniciens qui ont appelé mon attention sur les eaux de Bressaucourt, mais les curieuses observations que j'ai eu l'occasion de faire au Trou de Mavaloz, au cours de 1936.

Le gouffre que j'ai fait dégager m'a conduit à 31 mètres de profondeur, au niveau d'un nouveau courant souterrain qui est, sans

aucun doute, l'émissaire de tout le bassin de Bressaucourt y compris la Combe Vaberbin.

Or, ce gouffre se distingue de tous ceux qui sont connus dans notre région et dans de nombreux pays par une curieuse particularité.

Il émet des gaz en si grande quantité, que les ouvriers travaillant dans ce gouffre ont dû cesser leurs travaux et l'évacuer.

J'ai fait prélever et analyser ces gaz. Le laboratoire de l'Université de Bâle y a trouvé une grosse dose d'acide carbonique et de l'azote et d'autres corps chimiques non identifiés actuellement.

Cette constatation très importante m'a confirmé dans ma conviction que les sources chaudes signalées à Bressaucourt étaient certainement en relation avec le Trou de Mavaloz. Les gaz qui viennent se dégager ici pourraient bien se former par l'action de l'eau sur des matières minérales cachées dans les profondeurs du sol.

Ce fait d'ailleurs doit être vérifié par les fouilles que j'ai fait entreprendre au lieu dit « Côte Chaité ».

Mais, ce qui est certain, ce qui a été bien mis en évidence par les vapeurs chaudes et chargées d'humidité qui sortent des orifices des galeries pratiquées en « Côte Chaité », c'est qu'il existe dans les profondeurs du sol de vastes cavités drainées par l'eau. Cette eau est-elle chaude? C'est là une question qui reste à éclaircir. Mais, pour cela, il s'agit de trouver un chemin pour parvenir dans les cavités profondes, révélées par la présence d'air chaud et humide.

L'entreprise n'est pas sans aléa; je le reconnais. Mais, si les couches géologiques n'ont pas été trop bouleversées par les éboulements qui sont bien visibles à la surface, on devra rencontrer les couches imperméables de marnes à une vingtaine de mètres de profondeur.

C'est dire qu'à cette profondeur il y a des chances de trouver de l'eau. Si l'on y trouvait de l'eau chaude, comme le voulait Bleton de Grenoble, il faudrait en rechercher l'origine dans la puissante faille qui vient de Courtemaîche par Mormont, Courtedoux, et dont on voit magnifiquement le cheminement sur le territoire de Bressaucourt, où elle aboutit dans la région de la Côte Chaité.

Les travaux de recherches ont été commencés le 13 janvier 1937 avec deux ouvriers engagés par l'entreprise Peter et Luzzi. Sur les indications que je leur ai données, ils ont mis à jour une importante fissure d'où partent deux couloirs presque horizontaux, l'un vers l'Est, l'autre vers l'Ouest. En parcourant ces couloirs, on reconnaît de nombreux orifices de moindre importance qui pourraient conduire vers les profondeurs mais qui sont malheureusement encombrées de pierres.

Plus au Sud-Ouest, j'ai indiqué encore un autre endroit où des sondages doivent être pratiqués. Ces sondages sont en cours.

En résumé, les fouilles exécutées à ce jour confirment l'existence de bouches d'air chaud à la Côte Chaité, en relation avec de vastes cavités souterraines. En continuant ces travaux on arrivera assez facilement, croyons-nous, à éclaircir la question qui préoccupe l'opinion publique, à savoir s'il existe des eaux thermales dans les parages que nous avons commencé d'explorer.

Lucien Lièvre.